Légende Projet d'aménagement particulier Quartier Existant

Règlement grand-ducal du 8 mars 2017

Fond de plan

- Parcellaire cadastrale/immeuble PCN 2019
- Surface hydrographique

PAP "Quartier existant"

- QE HAB-1 — Quartier Existant HAB-1 (Habitation)
- QE MIX-v — Quartier Existant MIX-v (Mixte villageoise)
- QE Um Steen — Quartier Existant Um Stenn
- QE MIX-r — Quartier Existant MIX-r (Mixte rurale)
- QE BEP — Quartier Existant BEP (Bâtiments et équipements publics)
- QE JAR — Quartier Existant JAR (Jardins familiaux)
- QE REC — Quartier Existant REC (Sports et loisirs)

Référence: 18641/121C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 19/08/2021
La Ministre de l'Intérieur
Taina Bofferding

MAÎTRE DE L'OUVRAGE :

Administration Communale de Préizerdaul
3, rue de l'Eglise
L-8606 Bettborn

PROJET :

PROJET D'AMENAGEMENT PARTICULIER
QUARTIER EXISTANT
Suite à l'avis du ministère

DATE :	DESSINE :	CONTRÔLE :	ÉCHELLE :	FORMAT :	DATE INDICE :	N° INDICE :
20/11/2020	LB	AG	1/2500	A1		

Projet d'Aménagement Particulier - Quartier Existant

FICHIER :
\\SRV-FILE\DATA-FR\DOSSIERS\PAG PREIZERDAUL 18 G 582\00_PAP_QE\210909 VERSION APPROUVEE SEPT 2021\210921 582_ER_PAQE_PG APPROUVÉE.DWG

ESPACE° PAYSAGES
URBANISME / CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT
12, avenue du Rock'n Roll
L-4361 ESCH SUR ALZETTE
00352/26 17 84
info@espacepaysages.lu
RAUSCH & Associés

OBJET :

HORASS

PAP-QE
PLAN DE DELIMITATION

Numéro du Projet : 582
Avancement du projet :
Numéro de plan : B'